

Choisir sa fusion politique

ANNIVIERS ► Ce soir, à 20 heures à Saint-Luc, les Anniviards participeront à leur deuxième forum en lien avec le projet de fusion des six communes.

VINCENT FRAGNIÈRE

«Aujourd'hui, il n'y a pas de problème ou d'enjeu de politique politicienne dans la gestion des communes anniviardes. La fusion ne doit donc surtout pas en créer.»

Président de Saint-Jean et représentant des six présidents dans ce dossier de fusion, Simon Crettaz compte beaucoup sur le deuxième forum public de ce soir. Son thème – le fonctionnement politique de la future commune – devrait permettre aux Anniviards de donner leur avis au sujet de la représentation des anciennes entités au sein du futur Conseil communal.

Nouveau modérateur

Faut-il un président à mi-temps ou à plein temps? Anniviars doit-elle avoir sept ou neuf conseillers? La charte de fusion doit-elle indiquer le nombre d'années durant lesquelles la représentativité de chaque ancienne commune est assurée? «Toutes ces questions doivent être définitivement réglées pour rallier ces collectivités à la très belle idée de la commune d'Anniviars», estime, dans le dernier numéro d'«Infusion», Jean Bonnard, rédacteur en chef



Si la commune d'Anniviars existe un jour, son emblème n'aura pas à être inventé. LDD

anniviard du «Nouvelliste» et nouveau modérateur des forums.

Lors du premier d'entre eux, le débat avait eu un peu de peine à démarrer. Dans la vallée, on prétend que les personnes qui s'opposent au projet, de toute façon, ne prendront pas la parole lors de ces séances publiques.

Toutefois, aucun comité «anti-fusion» ne s'est constitué depuis l'annonce, fin 2005, d'un vote, en décembre 2006. Au sujet de cette commune d'Anniviars: «Nous voulons une démarche collective. Une année pour débattre de la fusion nous semble un timing acceptable. En décembre 2006,

il ne doit plus y avoir de zones d'ombre pour que les habitants décident en toute connaissance de cause. C'est l'unique but de cette démarche on ne peut plus démocratique», précise encore une fois Simon Crettaz.

Saint-Luc, 20 heures, salle communale. Deuxième forum sur le thème du fonctionnement politique.